

Rythmes scolaires

La question ne saurait se limiter ni au premier degré ni à une simple question d'emploi du temps.

Au dernier Conseil Supérieur de l'Education, aucune organisation syndicale n'a voté pour le projet du ministre.

Pour SUD éducation, il faut abroger ce décret passé en force et associer les personnels à une réflexion globale pour une vraie refondation de l'école de la maternelle à l'université:

- programmes
- effectifs/ classe
- temps scolaire à tous les niveaux
- égalité entre les territoires
- RASED à la hauteur des besoins
- Conditions de travail
- Suppression des 108 heures
- Formation initiale de qualité
- Form. continue sur le temps de service

"Refondation"

Projet sans ambition budgétaire, ni pédagogique, la "refondation" de Vincent Peillon ne propose qu'une retouche de quelques dispositifs sans volonté politique de lutte contre l'échec à l'école .

Pour SUD éducation, il faut rompre avec les contre-réformes du gouvernement précédent:

- masterisation
- destruction de la formation initiale et continue
- réformes des 3 lycées
- conseils pédagogiques
- école du socle et LPC
- ECLAIR
- Base élèves
- programmes
- LRU ...

Les grades ça déprime, les primes ça dégrade

Les personnels ne demandent pas l'aumône d'une prime qui divise. **Sud éducation revendique la titularisation sans condition de tous les salariés précaires et une augmentation générale des salaires notamment par la revalorisation d'un point indice au point mort.**



Est-ce cela le changement ?

Sous le quinquennat précédent, 80 000 postes ont été supprimés dans l'éducation nationale. La plupart des politiques éducatives n'avaient que ce but et pour conséquence l'alourdissement des effectifs et de la charge de travail des personnels, la dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves et l'abandon des élèves en difficulté. Pendant sa campagne, F. Hollande avait promis de rétablir les postes supprimés et d'annuler, dès la rentrée 2012, les 14 000 suppressions de postes prévues. Mais en réalité :

- 13 000 postes ont encore été supprimés à la rentrée 2012,
- la promesse de 60 000 créations est loin de rétablir la situation, ne figure qu'en annexe de la loi d'orientation et pourra donc être revue chaque année par la loi de finance,
- les créations se feront à effectif constant de fonctionnaires et donc au détriment des autres services publics,
- la première tranche de 7000 créations de postes pour la rentrée prochaine se révèle être en fait un recours à des contrats précaires ;
- Nancy-Metz perdra encore des postes pour la rentrée 2013.

SUD Education revendique le rétablissement de tous les postes supprimés.

Politique libérale

École du redressement productif, découverte de l'entreprise dès la 6^e, entreprises dans les CA, conseil national éducation-économie, décentralisation des cartes de formation, régionalisation de l'orientation, confirmation de l'école du socle, du LPC et de l'enseignement-évaluation par compétences... Dans les déclarations, comme dans la loi, la « refondation » se révèle être plutôt la poursuite des politiques libérales conférant à l'école la mission de faire des élèves des travailleurs employables et compétitifs. **Pour SUD éducation, l'école doit être émancipatrice et garantir à tous l'accès à des diplômes nationaux.**